



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions libérales : montant des pensions

Question écrite n° 23987

## Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la revalorisation, concernant le régime obligatoire, des prestations supplémentaires de vieillesse des chirurgiens-dentistes conventionnés. En effet, pour la dixième année consécutive le montant de ces prestations supplémentaires de vieillesse des chirurgiens-dentistes conventionnés n'a pas été revalorisé suivant l'indexation sur l'évolution des prix. Ce montant représente pourtant près de 40 % de la retraite des chirurgiens-dentistes en ce qui concerne le régime général. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il envisage de prendre afin de revaloriser, et ainsi de faire preuve d'équité, ces prestations supplémentaires de vieillesse des chirurgiens-dentistes conventionnés.

## Données clés

**Auteur :** [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

**Circonscription :** Essonne (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 23987

**Rubrique :** Retraites : régimes autonomes et spéciaux

**Ministère interrogé :** affaires sociales, travail et solidarité

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 août 2003, page 6576